

Mise à jour Novembre 2022

Public :

- **Apprentissage** : jeunes âgé de 16 à 29 ans révolus ❶

❶ Hors situation de handicap, sportif de haut niveau ou créateur d'entreprise.

Les points forts de l'apprentissage à l'UTT

Un réseau professionnel de 3000 entreprises partenaires.

- Une préparation à l'insertion dans l'entreprise et un accompagnement personnalisé.
- Une rémunération tout au long de votre formation.

Mais aussi :

- Des formations qui s'appuient sur l'expertise d'enseignants-chercheurs, investis dans les laboratoires et les chaires de l'UTT, et qui répondent aux besoins de compétences des entreprises.
- Un suivi pédagogique et un accompagnement individualisé de qualité pendant toute la formation par l'implication forte de ses tuteurs pédagogiques spécialement formés à l'apprentissage.
- Une équipe administrative du CFA Sup Avenir assurant le bon déroulement du suivi administratif et pédagogique de la formation.
- La participation des apprentis à des forums entreprises chaque semestre pour rencontrer directement les entreprises partenaires qui recherchent de futurs talents.

Je suis candidat à l'apprentissage

Au sein de l'UTT, c'est le CFA Sup Avenir (Centre de Formation pour Apprentis) qui assure le suivi administratif, financier et pédagogique des formations proposées. L'apprentissage vous intéresse ? Vous avez des questions spécifiques ? Notre équipe reste à votre disposition.

- **Contrat de professionnalisation** : jeunes de 16 à 25 ans.

Demands d'emploi de 26 ans et plus et bénéficiaires de certains dispositifs sociaux (RSA, contrat unique d'insertion,...).

Prérequis :

Prérequis de diplômes : BTS (FEE, CIRCA, Électrotechnique...), DUT (GTE, MP, GMP, GEII...) ou L2 scientifique = 120 crédits ECTS

Modalités et délai d'accès :

1. Pré-sélection des dossiers de candidature au niveau national (déposés sur la plateforme de candidature en ligne) ;
2. Entretien d'admission pour les candidats dont le dossier de candidature aura été présélectionné ;
3. Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dates de jury : tous les mois de mars à juin.

Candidater en LP MEER : conseil_formation@utt.fr

Durée :

12 mois en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

- alternance : 3 à 4 semaines en entreprise et 2 à 3 semaines en centre de formation
- 630 heures de formation, dont 130 heures de projet tutoré, soit 18 semaines au total

Tarif :

La formation des apprenti(e)s et des alternant(e)s en contrat de professionnalisation est gratuite et rémunérée (de 43 % à 100 % du

Licence Professionnelle Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable :

Parcours : Maîtrise de l'Énergie et des Énergies Renouvelables

En Formation Continue, en apprentissage, contrat de professionnalisation ou Par la VAE plus d'infos ici

Niveau 6 (Bac+3) - Brochure

La licence professionnelle "Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables" (MEER) proposée par l'Université de Technologie de Troyes permet d'accéder à une carrière professionnelle dans le domaine de la **production énergétique**, de **l'utilisation rationnelle de l'énergie** et de **l'exploitation des énergies renouvelables**. Cette licence professionnelle (Bac+3) forme des futurs cadres à **l'optimisation de la consommation énergétique** dans des secteurs tels que l'industrie, l'agriculture, l'habitat ou encore les transports. Les candidats à cette **licence énergies renouvelables** développent également des compétences en gestion de projet leur permettant d'accéder à **des postes à responsabilités**.



Contact :

conseil_formation@utt.fr

Objectifs opérationnels – Blocs de Compétences

A l'issue de la formation, l'étudiant(e) sera capable de :

- **Intégrer les usages numériques :**
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- **Exploiter des données à des fins d'analyse :**
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
- **Maîtriser l'expression et communication écrites et orales :**
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

SMIC brut en fonction de l'âge, de la qualification et du type de contrat d'alternance).

Etudiant / Demandeur d'Emploi / Individuel

105 € de frais de candidature

Entreprise ou Autre organisme

8500 €

Méthodes mobilisées :

- Une interaction permanente entre le monde académique et le monde industriel ;
- Une mise en application régulière et concrète des cours : les matières enseignées sont en adéquation avec les missions de l'apprenti en entreprise, ce qui lui permet de mettre ses connaissances académiques directement à profit de l'industrie ;
- un suivi individualisé: l'apprenti est suivi par un tuteur pédagogique à l'UTT, et par son maître d'apprentissage en entreprise ou son tuteur pour l'alternant en contrat de professionnalisation.

Modalités d'évaluation :

Les modalités de contrôle des connaissances doivent être arrêtées dans chaque établissement au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement et elles ne peuvent être modifiées en cours d'année.

Elles tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants accueillis au titre de la formation continue.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3.

En général, le contrôle des connaissances peut tenir compte de certains des moyens suivants :

- contrôle continu sous forme de travaux pratiques, tests, devoirs, exposés, etc. ;
- examen(s) intermédiaire(s), épreuves individuelles écrites ou orales,
- examen final ;
- exposé oral, rapport écrit ;
- réalisation, projet.

Les modalités de contrôle des connaissances doivent comprendre au minimum deux moyens de contrôle.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 sur 20 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

➤ Se Positionner vis à vis d'un champ professionnel :

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

➤ Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

➤ Gérer et adapter des processus de production :

- Maîtriser les différentes solutions rationnelles en matière de maîtrise de l'énergie, dont les énergies renouvelables
- Mobiliser les concepts fondamentaux de l'énergie thermique et/ou électrique pour dimensionner et concevoir
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et au bon fonctionnement ou à l'optimisation de procédés industriels ou tertiaires.
- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et au bon fonctionnement ou à l'optimisation de procédés industriels ou tertiaires
- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier d'étude, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants.

➤ Réaliser un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils :

- Réaliser un bilan économique et une étude de rentabilité
- Appliquer la réglementation du secteur en matière de : **qualité, hygiène, sécurité et environnement** :
- Assurer le suivi de projet, la planification des opérations, la qualité dans le respect des normes et réglementations.

Programme

Formation (630h)

- Module 0 - Harmonisation des connaissances
- Module 1 - Technologie des systèmes énergétiques et domotiques
- Module 2 - Gestion de la ressource énergétique et techniques d'audit énergétique
- Module 3 - Exploitation des énergies renouvelables
- Module 4 - Pratique des outils logiciels « métier » : audit énergétique, dimensionnement, bilan carbone, analyse du cycle de vie
- Module 5 - Compétences transversales : gestion de projets, approches économiques, réglementation, communication, veille technologique, conférences et visites industrielles
- Module 6 - Anglais technique et commercial
- Module 7 - Projet tutoré

Pour plus d'informations, [téléchargez le programme](#)

**Equivalences, passerelles, suites de parcours,
débouchés pour la Licence Professionnelle
Maîtrise de l'Energie et des Energies
Renouvelables :**

Des débouchés en secteurs variés :

- Auditeur énergétique
- Chargé d'exploitation de systèmes énergétiques
- Chargé d'affaires, technico-commercial
- Gestionnaire de projet
- Chargé d'exploitation et maintenance
- Responsable technique
- Consultant / expertise
- Econome des flux

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences : Oui

Equivalences, passerelles :

[Lien Fiche RNCP France Compétences LP MEER](#)

Suite de parcours :

Master IMEDD UTT, Ecole d'ingénieur offrant une spécialité compatible.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les étudiants en situation de handicap doivent s'identifier auprès du [pôle santé](#), et de la référente handicap étudiant :

emeline.lambert@utt.fr

Seul le personnel médical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.

Indicateurs de résultats de la formation ① :

- Taux d'obtention du diplôme LP MEER : 100 %
- Taux de poursuite d'étude : 37 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 0 %
- Taux net d'emploi : 100 %
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus : 0 %



Moyens mis à disposition par l'UTT et le CFA Sup' Avenir

Moyens humains :

Des formations qui s'appuient sur l'expertise d'enseignants-chercheurs, investis dans les laboratoires et les chaires de l'UTT, et qui répondent aux besoins de compétences des entreprises.

Moyens techniques :

Un campus XXL :

2 halles industrielles de 2 200 m²

2 000 m² de bibliothèque

5 000 m² de laboratoires et plateformes de recherche

4 000 m² dédiés aux activités sportives

1 antenne à Nogent (52)

L'UTT se situe au centre d'un campus et écosystème favorables à l'innovation, avec, à moins d'1 kilomètre, l'IUT, la Technopole de l'Aube en Champagne et son Young entrepreneur center et 3 autres écoles : l'EPF, l'ESTP et Y Schools.

Avec 11 000 étudiants, Troyes est désormais une ville attractive pour les jeunes qui poursuivent des études supérieures.